



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité-Intégrité-Impartialité



Communiqué N°005/2026/PCNT **Portant Convocation d'une Plénière**

Le Président du Conseil National de la Transition convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une Plénière, **le Jeudi 5 Mars 2026, à 15 heures précises**, dans l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette Plénière porte sur 2 points :

- 1. L'examen et l'adoption du projet de Loi de Plan 2026–2040 relatif au Programme de Développement Socio-Économique Durable et Responsable « Programme Simandou 2040 », ainsi que du projet de loi-programme 2026–2030 relatif à la première vague de mise en œuvre du Programme Simandou 2040 ;**
- 2. les divers.**

Sont invités à prendre part à cette Plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;
- Les membres du Gouvernement ;
- Les Conseillers de Son Excellence Monsieur le Président de la République ;
- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger ;
- La Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- Le Ministre du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement ;
- Le Ministre des Infrastructures ;
- Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Ministre Directeur de Cabinet de la Primature ;


Guinée

- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- L'Administrateur Général de l'ACGP ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Les Présidents des Délégations spéciales des Communes de Conakry ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 4 Mars 2026

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition

Dr Dansa KOUROUMA

Dansa Kourouma

